

## Parc éolien de Semide - Machault : ouverture du parc et information sur le financement participatif

*EnergieTEAM qui a développé et construit le parc éolien de Semide actuellement en cours de montage et qui a un projet d'extension sur Machault, invite les habitants du territoire à découvrir les pales et rotors des éoliennes au sol vendredi 15 juin, entre 10h et 16h. A cette occasion, les riverains seront également informés sur le financement participatif proposé par energieTEAM et Enerfip.*

Vendredi 15 juin, entre 10h et 16h, les habitants du territoire pourront approcher les éoliennes de Semide posées sur le sol, le temps d'une présentation aux riverains. Ils pourront poser des questions sur leur mode de fonctionnement, leur production, mais aussi et surtout sur l'investissement participatif qui leur est proposé à cette occasion.

### Information sur le financement participatif pour les riverains

Dans le cadre de la plupart de ses projets, energieTEAM propose aux riverains de ses parcs de bénéficier des revenus économiques de l'éolien grâce au financement participatif. Il s'agit d'un investissement qui s'apparente à un prêt de courte durée (5 ans), rémunéré à un taux attractif (entre 4 et 6% par an). Exemple, une personne qui investit 500 € (la somme maximale s'élevant à 10 000 €) touche annuellement 5% d'intérêts et récupère une partie de son capital, le restant au bout des 5 années, soit un total de 625 €.

Pour Semide – Machault, la levée de fonds durera du 15 juin au 15 septembre. Le premier mois de collecte sera réservé aux riverains des deux communes ainsi qu'aux habitants de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise.

Puis, ce sont les salariés des entreprises Enerfip et energieTEAM qui pourront y participer. Et enfin, les habitants du département des Ardennes et ceux de la région Grand Est.

Pour en informer les habitants, des réunions et permanences seront organisées conjointement par Enerfip et energieTEAM dans les communes concernées pour apporter aux riverains toutes les précisions utiles sur les modalités d'épargne.

### Avec Enerfip, plateforme de financement participatif

Pour organiser cette collecte de fond, energieTEAM a fait appel à une plateforme spécialisée dans le financement participatif de projets liés à la transition énergétique. Il s'agit d'Enerfip, une entreprise française implantée à Montpellier, qui propose aux citoyens d'investir leur épargne directement dans des projets d'énergie renouvelable ou favorisant la transition énergétique.

### EnergieTEAM 3e exploitant éolien français

Implanté dans la Somme depuis 2002, energieTEAM développe, construit et exploite des parcs éoliens dans le nord, l'ouest et l'est de la France. Avec 65 parcs en France, 296 éoliennes, 653 MW de puissance installée, energieTEAM est classé 3e exploitant éolien français et compte aujourd'hui près de soixante-dix salariés.

## Le parc de Semide

Le parc éolien implanté à Semide dont les travaux ont débuté en octobre, devrait être achevé vers la fin du mois de juillet.

Il s'agit d'un projet qui a vu le jour en avril 2012 par une délibération favorable du conseil municipal de Semide pour l'extension du parc éolien existant dans son prolongement. Le projet d'installation de 5 éoliennes de 150 mètres en bout de pales à plus d'un kilomètre des habitations est instruit par les services de l'Etat en 2014. Ces 5 éoliennes d'une puissance de 3,2 MW chacune devraient produire 39 millions de kWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 12 280 personnes.



Une fois les machines érigées, viendra le temps de les mettre en service et de s'assurer qu'elles fonctionnent parfaitement.

Voierie, génie civil, câblage électrique, création d'espaces verts, de chemins ou plantation d'arbres, mais aussi bureaux d'études... ce parc a déjà bénéficié et bénéficiera de l'expertise des entreprises locales pour achever sa réalisation. Il aura ainsi contribué à développer l'activité économique du territoire.

Enfin, dès que le parc sera en activité, les taxes reversées aux communes concernées (foncier bâti, IFER, CFE et CVAE) permettront de financer les projets de développement de la commune et de la communauté de communes et ainsi en compléter leur attractivité.

## A Machault, un projet d'extension au stade de l'enquête publique

En juillet 2013, energieTEAM présente au conseil municipal de Machault un avant-projet de parc éolien sur son territoire en extension de celui de Semide. Une délibération favorable est adoptée et confirmée en 2017.

Ce projet consiste à implanter 5 éoliennes d'une hauteur en bout de pale de 150 mètres et d'une puissance de 3 MW par éolienne soit 15 MW de puissance totale, dont la production serait estimée à 39 millions de kWh soit l'équivalent de la consommation annuelle en électricité de 12 300 habitants.

En novembre 2014, l'étude d'impact écologique est lancée. En juillet 2015, des photographies sont prises pour l'étude paysagère, puis débute l'étude d'impact acoustique, en octobre 2015. Enfin, le projet est présenté à la communauté de communes de l'Argonne ardennaise et aux habitants de Machault lors des permanences publiques d'information qui ont lieu en février 2016.

Le mois dernier, le projet a été soumis aux habitants dans le cadre d'une enquête publique dont les conclusions seront bientôt rendues par le commissaire-enquêteur avant de passer en commission départementale des sites, et enfin d'être soumis à l'arbitrage du préfet.